



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement pour le stockage d'engrais au nitrate d'ammonium de type CAN27.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

NOVAEM BB Trade

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mme Marie-Cécile BELLEPERCHE

RCS / SIRET

4 3 7 | 7 7 2 | 4 7 8 | 0 0 0 2 4

Forme juridique

SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement (dans les conditions et formes prévues au titre Ier du livre V du code de l'environnement). a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	les rubriques de la nomenclatures des installations classées concerné par les activités de la société NOVAEM sont les suivantes: - 4702-III-a (A), - 2170-2 (D), - 2171 (D), - 2160-1-b (DC), - 1532-2 (DC).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société NOVAEM est implantée dans la zone industrielle des Grands Champs sur la commune d'AIGREFEUILLE D'AUNIS (17). Installée depuis mai 2015. Le développement de cette entreprise, implique un changement de seul Elle possède les mêmes activités que la société implantée auparavant au droit du site. Ces activités correspondent au stockage d'engrais, de céréales et de bois. Des machines sur place permettent l'enrobage d'engrais et le conditionnement des différents produits stockés.

## 4.2 Objectifs du projet

La société NOVAEM est titulaire d'un récépissé de déclaration d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (rubrique n°1331-II-c) délivré par la Préfecture de la Charente-maritime en date du 18 mai 2015, suivi d'une déclaration de fonctionnement au bénéfice des droits acquis le 31 mai 2016, suite la modification de la nomenclature des ICPE (rubrique n°4702-III-b).

L'évolution de la société est le besoin de développement lié à une hausse d'activité prévisible dans les mois qui viennent, va conduire à dépassement des seuils d'autorisation pour l'activité de stockage d'engrais au nitrate d'ammonium de type CAN 27 (rubrique 4702- III), le volume projeté sera de 4000 tonnes d'engrais CAN 27.

Dans ces conditions la société NOVAEM réalise en collaboration avec BSC ENVIRONNEMENT un dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

À l'ouest de la commune d'Aigrefeuille d'Aunis, en limitrophe avec Croix-Chapeau et Puyvineux, se situe l'ancien complexe militaro-hospitalier de l'OTAN, fermé en 1967. A la demande instante du général de Gaulle, les Américains durent abandonner ce complexe militaro-hospitalier (également dénommé "camp de Croix-Chapeau"). Ce lieu est maintenant transformé en zone d'activités, la Zone Industrielle des Grands Champs, qui s'étend sur 56 hectares et dépend actuellement de la commune d'Aigrefeuille d'Aunis.

la société NOVAEM est implantée dans l'ancien bâtiment de stockage des médicaments de ce site militaire.

Ce bâtiment d'une surface de 25000m<sup>2</sup> est déjà construit, et ne subira pas de travaux importants nécessitant le dépôt d'un permis de construire.

Les seuls travaux envisagés sont:

L'étanchéification de la voirie est prévue au droit de la société ainsi que la mise en place d'un séparateur à hydrocarbures. Les impacts liés à la réalisation de ces travaux seront circonscrits aux seules périodes de travaux et donc limités dans le temps. Ces travaux permettront de limiter les risques d'une éventuelle pollution au droit de la société.

Des mesures de limitation des effets temporaires seront mises en place afin de les atténuer.

Afin de limiter les risques de pollution, si les conditions le nécessitent, la zone de travaux sera isolée.

Les matériaux et débris seront évacués au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

La remise en état du site après travaux est indispensable : évacuation des déchets, déblais et autres matériaux susceptibles d'être transportés par les eaux de ruissellement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site de NOVAEM stocke et mélange plusieurs sorte d'engrais pour les besoin de ses clients.

Ces activités, déjà réalisées par la société, vont en augmentant tout comme le développement de la société.

Toutes les activités seront contenu dans le bâtiment principal.

Ces activités correspondent au stockage d'engrais, de céréales et de bois. Des machines sur place permettent l'enrobage d'engrais et le conditionnement des différents produits stockés.

L'exploitation de fait par du personnel formé, et suivant des procédures bien définies.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement pour le stockage d'engrais au nitrate d'ammonium de type CAN27, pour la rubrique 4702-III-a de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le bâtiment est constitué de 7 cellules accolées et communicantes d'une surface de: sur un terrain de:	23500 m <sup>2</sup> 85 640 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZI des Grands Champs - 17290  
AIGREFEUILLE D'AUNIS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 0 ° 5 8 ' 3 2 " 9 1 E Lat. 4 6 ° 0 6 ' 5 6 " 9 4 N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs espaces protégés peuvent être recensés dans l'environnement du site : Il s'agit de ZNIEFF de type I et une de type II : La ZNIEFF de « la forêt » située à environ 4 kilomètres au nord-est du site de NOVAEM. La ZNIEFF du « marais de nuaille » située à environ 3,5 km à l'est du site. La ZNIEFF du « Bois du Jaud », située à environ 3,5 km au sud du site. La ZNIEFF du « marais poitevin », située à environ 3,5 km à l'est du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZI des Grands champs n'est pas couverte pas ce type d'arrêté.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site n'est pas sur une commune littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site n'est pas implanté dans un parc naturel.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la commune d'Aigrefeuille d'Aunis n'est pas couverte par ce type de plan
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après l'arrêté préfectoral du 2 mai 1996, le site de NOVAEM se situe au droit d'une zone de répartition des eaux (ZRE). En effet le bassin de la Sièvre Niortaise dans lequel la commune d'Aigrefeuille est localisée fait partie d'une Zone de Répartition des Eaux superficielles . Cependant, aucun prélèvement d'eau superficielle ou souterraine n'est effectué par la société NOVAEM.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les deux zones NATURA 2000 les plus proches se situent à environ 6 km au sud du site et concernent les marais de Rochefort et l'Anse de Fourras, la baie d'Yves et marais de Rochefort.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site n'est pas à proximité d'un site classé.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau superficielle ou souterraine n'est effectué par la société NOVAEM. seul la consommation d'eau potable via le réseau d'adduction de la commune d'Aigrefeuille d'Aunis, et utilisé pour les sanitaires et le lavage des locaux.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	il n'y aura pas de travaux impliquant des drainages ou des modifications des masses d'eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les travaux envisagés ne généreront pas ou très peu d'excédant de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	es travaux envisagés ne sera pas déficitaire en matériaux. l'apport de matériaux seront réduits aux apports nécessaire pour le revêtement des voies de circulations du site.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà construit depuis de nombreuses années (1947), ainsi que la ZI des grands champs.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté sur une parcelle aménagée depuis les années 1950. La conservation du patrimoine naturel représenté par des zones protégées NATURA 2000 et ZNIEFF. Ces zones sont éloignées du site de plusieurs kilomètres et ne sont donc pas directement impactées par les activités de l'Établissement. Dans la mesure où l'activité du site reste circonscrite à l'intérieur des limites de propriétés et ne fait appel à aucune exploitation de ressource naturelle présente localement, l'activité n'aura qu'un impact très limité sur les écosystèmes environnants. De plus les rejets de la société NOVAEM sont sans impact sur les sites NATURA 2000 et les ZNIEFF à proximité.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est rappelé au lecteur que le site est existant depuis plusieurs décennies. De plus, les zones naturelles répertoriées (ZNIEFF et NATURA 2000) sont éloignées de plusieurs kilomètres du site d'implantation. Du fait de cet éloignement, et des émissions polluantes faibles, les effets des installations sont négligeables.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non car le site est implanté sur une parcelle aménagée depuis les années 1950.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné. le stockage d'engrais au nitrate d'ammonium de type CAN 27, ne génère pas des risques sanitaires pour la population environnante.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements sont limités aux besoins exclusifs nécessaires aux activités du site de la société NOVAEM.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du site ne seront pas une source de bruit supérieure aux exigences de la réglementation en vigueur, afin de s'assurer de ce respect, la société procédera à des mesures acoustiques dans les six mois suivant le démarrage complet des installations. Le résultat de l'étude sera transmis à l'inspection des installations classées.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné, l'activité ne génère pas de vibration, les machines utilisées sont implanté sur une dalle anti-vibratoire.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuse sont limitées aux besoin d'éclairage des installations (voiries) afin que le personnel puisse se déplacer en toute sécurité. il n'y aura pas d'éclairage directe en dehors du site et l'éclairage sera éteint en fin de la journée de travail (pas de travail de nuit).
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	il n'y a pas de rejet dans l'atmosphère en dehors des émissions des véhicules et engins présents sur le site.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	une gestion des eaux pluviales va être mise en place permettant la collecte de ces eaux pluviales ainsi que leur stockage et leur infiltration. Ces eaux pluviales collectées, seront dirigées vers deux bassins d'infiltration situés au droit du site. Les eaux de voirie seront préalablement envoyées vers des séparateurs à hydrocarbures permettant leur traitement avant rejet. Le volume d'eau pluviale à stocker peut être estimé à environ 1 900 m3.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées du site sont rejetées au sein du réseau d'assainissement de la ville d'Aigrefeuille d'Aunis. Ces eaux sont traitées par la station d'épuration présente sur la zone industrielle des Grands Champs qui gère les eaux usées de Croix-Chapeau sur la commune de La Jarrie et de la commune d'Aigrefeuille d'Aunis en plus de celles de la zone industrielle.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site génère des déchets principalement des déchets non dangereux (papiers, cartons, bois et emballages vides). tous ces déchets sont traités par une filières agréée et la traçabilité est assurée par NOVAEM.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site est ses activité n'engendre pas de modification sur les activités humaines ou sur l'usage des sols.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Malgré l'absence d'effets directs et/ou indirects, la société NOVAEM a prévu de mettre en place des mesures permettant de limiter l'envol de poussières par les véhicules sortant du site. Cela se traduit notamment par la mise en bitume des voies de circulation.

Concernant les gaz de combustion issus de la circulation des véhicules, les véhicules de la société NOVAEM ainsi que leurs matériels sont régulièrement contrôlés et sont conformes aux normes anti-pollution en vigueur.

L'ensemble de ces mesures sont de nature à limiter voire supprimer les effets des activités de la société NOVAEM sur la qualité de l'air dans l'environnement.

Enfin, la société NOVAEM n'est pas émettrice de pollution olfactive.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Blank area for providing an answer to the auto-evaluation question.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Aigrefeuille d'Aunis

le, 31/05/2017

Signature

 **novaem**  
44 rue Montmésien - 33100 BORDEAUX  
Tél: 05 46 66 80 93 - contact@novaem.fr  
NOVAEM BBTRADE SARL - RCS BORDEAUX 437 772 478  
NAF 4976Z - N°TVA FR11 437 772 478